RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00437
Numéro SIREN : 521 535 906
Nom ou dénomination : ABC MARINE SURVEILLANCE

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2017 sous le numéro de dépôt 1965

Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT ETIENNE : dépôt N°1965 en date du 15/03/2017

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A 2016

Désignation de l'entreprise : SAS ABC MARINE SURVEILLANCE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 14 LOTISSEMENT LES RAYMONDES 42570 SAINT HEAND

Numéro SIRET * : 52153590600015

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 30092016 Net 3	Exercice N-1 clos le 30092015 Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	208 966	030	141 623	98 409	
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044	208 966	048	141 623	98 409	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			
	STOCKS Marchandises *		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	2 500	070	2 500	2 500	
		Autres * (3)	072	10 947	074	10 947	669	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	30 123	086	30 123	12 096	
	Charges constatées d'avance *		092	1 914	094	1 914	690	
	Total II		096	45 484	098	45 484	15 954	
	Total général (I+II)		110	254 450	112	67 343	187 107	114 363

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	100	100
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	406	147
	Report à nouveau	134		(73)
	Résultat de l'exercice	136	92	332
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	1 598	1 506
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	40 533	20 869
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	19 060	751
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 119 074)	172	125 916	90 195
	Produits constatés d'avance	174		1 042
	Total III	176	185 510	112 857
	Total général (I + II + III)	180	187 107	114 363

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE ST-ETIENNE 001965 15 MAR 2017 CERTIFIE CONFORME 2016 B 437

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	26 252
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	61 002
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B 2016

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : SAS ABC MARINE SURVEILLANCE — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 30092016 (1)	Exercice N-1 clos le 30092015 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires 209)	210		
	Production vendue : biens (dont export et livraisons intracommunautaires 215)	214		
	Production vendue : services * (dont export et livraisons intracommunautaires 217)	218	54 749	44 992
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230	16 801	1 658
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	71 549	46 650
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)	242	51 641	28 295
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 738)	244	1 300	1 143
	Rémunérations du personnel *	250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252		
	Dotations aux amortissements *	254	17 787	14 858
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259	262	4	
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)	264	70 733	44 296
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	817	2 354
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290		
	Charges financières (V)	294	709	1 009
	Charges exceptionnelle (VI)	300		964
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	16	48
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)	310	92	332
	B - RÉSULTAT FISCAL — Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	92	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles *	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	16	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44, sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44, octies et octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989			
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346			350
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)	352	108	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	108	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 000757 en Euros.

CABINET YVES CONVERT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC MARINE SURVEILLANCE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440 147 965	442 61 002	444	446 208 966	208 966
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490 147 965	492 61 002	494	496 208 966	208 966

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530 49 556	532 17 787	534	536 67 343
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570 49 556	572 17 787	574	576 67 343

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 16 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

QUADRATUS Informatique

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS** *

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC MARINE SURVEILLANCE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTEURS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	10 325
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	8 651
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	147 965		61 002
TOTAL	147 965		61 002
TOTAL GENERAL	147 965		61 002

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			208 966	208 966
TOTAL			208 966	208 966
TOTAL GENERAL			208 966	208 966

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	49 556	17 787		67 343
TOTAL	49 556	17 787		67 343
TOTAL GENERAL	49 556	17 787		67 343

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	17 787				
TOTAL	17 787				
TOTAL GENERAL	17 787				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	2 500	2 500	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 947	10 947	
Charges constatées d'avance	1 914	1 914	
TOTAL	15 361	15 361	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	39	39		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	40 495	14 242	26 252	
Fournisseurs et comptes rattachés	19 060	19 060		
Impôts sur les bénéfices	16	16		
Taxe sur la valeur ajoutée	526	526		
Autres impôts taxes et assimilés	425	425		
Groupe et associés	119 074	119 074		
Autres dettes	5 875	5 875		
TOTAL	185 510	159 257	26 252	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 331			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 500
Total	2 500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	744
Dettes fiscales et sociales	425
Total	1 208

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 914
Total	1 914

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

En date du 30 septembre 2014, Monsieur Jolyon FASSIN a abandonné partiellement le compte courant dont il était titulaire au profit de la société ABC MARINE SURVEILLANCE pour un montant de 7.600 euros avec clause de retour à meilleure fortune valable jusqu'au 30 septembre 2024.
Compte tenu de cette clause le compte courant de Monsieur Jolyon FASSIN a été reconstitué à hauteur de 1.500 euros au 30 septembre 2015.
Au 30 septembre 2016, le solde de l'abandon en compte courant s'élève donc à 6.100 euros.
Le retour à meilleure fortune est constaté lorsque la situation nette de la société, après prise en charge de la régénération du compte courant, est d'un montant supérieur à celui de 1,5 fois le capital social, soit la somme de 1.500 euros.

Engagements reçus

SAS ABC MARINE SURVEILLANCE **Exercice Clos le 30 septembre 2016**

RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES)
DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	30/09/2012	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
1-Capital social.....	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
2-Nbre d'actions ordinaires.....	100	100	100	100	100
3-Nbre d'actions à dividendes prioritaire (sans droit de vote).....					
II - OPERATIONS ET RESULTATS					
1-Chiffre d'affaires HT.....	18 039 €	32 711 €	33 446 €	44 992 €	54 749 €
2-Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	6 703 €	13 927 €	14 714 €	15 238 €	17 895 €
3- Impôts sur les bénéfices.....	33	10	0	48 €	16,00 €
4- Participation des salariés au titre de l'exercice...					
5- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	617 €	59 €	- 73 €	332 €	92
6- Résultat distribué.....	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - RESULTAT PAR ACTION					
1- Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions.....	66,70	139,17	147,14	151,19	178,79
2- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	6,17	0,59	-0,73	3,32	0,92
3- Dividende attribué à chaque action.....	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV - PERSONNEL					
1- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice.....	0	0	0	0,00	0,00
2- Montant de la masse salariale.....	0	0	0,00	0,00	0,00
3- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux.....	0	0	0	0,00	0,00

« ABC MARINE SURVEILLANCE »

- : -

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 €

- : -

Siège social : SAINT HEAND (Loire)
14, Lotissement Les Raymondes

- : -

521 535 906 R.C.S. SAINT ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES

DU 13 MARS 2017

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2016

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve l'affectation des résultats proposée par le Président et décide en conséquence d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016 s'élevant à 91.53 Euros de la manière suivante :

– au compte « Autres réserves » :.....	91.53 €
TOTAL	91.53 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

LE PRESIDENT